



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-025

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance publique tenue le 26 février 2025, le Règlement numéro E-025 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de drainage des rues Roch, Roy, Nelson, Caisse, Breault et Prud'homme.

Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 12 mars 2025 et a reçu l'approbation ministérielle le 9 avril 2025.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 avril 2025.

La greffière,


FLAVIE ROBITAILLE